



PREFET DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 81 - OCTOBRE 2013

SOMMAIRE

Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)

Arrêté N °2013303-0002 - Arrêté constatant la désignation des membres du conseil économique, social et environnemental de la région Provence Alpes Côte d'Azur	1
--	---



PREFET DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Arrêté n ° 2013303-0002

signé par
Le préfet de la région Provence- Alpes- Côte d'Azur

le 30 Octobre 2013

Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)

Arrêté constatant la désignation des membres
du conseil économique, social et
environnemental de la région Provence Alpes
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Secrétariat général pour les affaires régionales

ARRETE N° 2013 - 3030002 DU 30 OCT. 2013

constatant la désignation des membres du conseil économique, social et environnemental de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Officier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 4134-2, R 4134-1 à R 4134-7 ;

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 250 ;

VU le décret n° 2011-112 du 27 janvier 2011 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013281-0003 du 8 octobre 2013 fixant la répartition des quatre collèges du conseil économique, social et environnemental de la région Provence Alpes Côte d'Azur ;

CONSIDERANT qu'au sein du premier collège, la désignation du représentant des organisations syndicales d'employeurs de l'économie sociale et l'union régionale des sociétés coopératives ouvrières de production n'a pu intervenir dans des délais compatibles avec la parution du présent arrêté et qu'il y a lieu de laisser ce siège provisoirement vacant ;

CONSIDERANT qu'au sein du troisième collège, la désignation du représentant des associations suivantes œuvrant contre l'exclusion : Médecins du monde, Secours catholique, Secours populaire et la Fondation Abbé Pierre, n'a pu intervenir dans des délais compatibles avec la parution du présent arrêté et qu'il y a lieu de laisser ce siège provisoirement vacant ;

CONSIDERANT qu'au sein des premier, deuxième et troisième collèges, il y a lieu de constater les désignations auxquelles il a été procédé conformément aux dispositions de l'article R4134-4-II du code général des collectivités territoriales ;

SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Provence Alpes Côte d'Azur :

ARRETE

ARTICLE 1

Sont constatées les désignations suivantes au sein du premier collège du conseil économique, social et environnemental régional :

1er COLLEGE		
Entreprises et activités professionnelles non salariées :		
39 représentants désignés		
Par la chambre régionale de commerce et d'industrie	7	- Mme Nicole PELOUX (04) - M. Maurice BRUN (05) - M. Francis GUILLOT (13) - M. Louis ALOCCIO (13) - M. Pascal NICOLETTI (06) - M. Dominique POGGI (83) - Mme Sylvie BRES (84)
Par le Mouvement Régional des Entreprises de France (MEDEF PACA) pour trois sièges, Par la Confédération Générale des PME (CGPME PACA) pour trois sièges, Et par le MEDEF PACA en accord avec l'Union régionale des industries métallurgiques PACA pour un siège, en accord avec l'Union de l'Industrie Microélectronique PACA pour un siège, en accord avec l'Union des Industries Chimiques PACAC pour un siège, en accord avec l'Union des Industries Pétrolières pour un siège, en accord avec la Fédération Régionale du Bâtiment pour un siège et en accord avec la Fédération Régionale des Travaux Publics pour un siège.	12	- Mme Anne-Marie COLOMBIER (13) - M. Michel HENRY (13) - M. Jean-Bernard BONNAIRE (04) - M. Jean-Pierre GAUGLER (83) - M. Pierre MARTEL-REISON (13) - M. Bernard VERGIER (84) - M. Bernard SILVESTRO (83) - M. Bernard PRUNIAUX (13) - M. Georges RUMEAU (13) - M. Jacques PAYAN (13) - M. Roger DESMESROPIAN (13) - M. Gérard BONNET (13)
Par le comité régional des banques de la fédération bancaire française.	1	- M. Jean-François COMAS (06)
Par l'union régionale PACA de la mutualité française	1	- M. Denis PHILIPPE (05)
Par accord entre le grand port maritime de Marseille et l'union maritime et fluviale de Marseille-Fos.	1	- M. Marc REVERCHON (13)
Par la chambre régionale de métiers et de l'artisanat PACA	3	- Mme Stéphanie DUBREUCQ (04) - M. Jean-Pierre GAULARD (05) - M. Jacques MONTANO (83)
Par accord entre les organisations syndicales d'artisans représentées au sein des chambres départementales de métiers.	3	- M. André BENDANO (13) - M. Yannick MAZETTE (84) - Mme Renée NEDANI (06)
Par la chambre régionale d'agriculture PACA	3	- M. Claude ROSSIGNOL (13) - M. Alain BACCINO (83) - M. Pierre Yves MOTTE (05)
Par la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles pour 2 sièges dont 1 siège pour le centre régional	3	- M. Benoît GAUVAN (04) - M. Jean-Paul COMTE (04)

des jeunes agriculteurs Et par accord entre la confédération paysanne et le centre régional de la propriété forestière PACA pour 1 siège.		- M. Daniel QUILICI (13)
Par la section régionale PACA de l'union nationale des professions libérales PACA pour 2 sièges. Et la chambre régionale des professions libérales PACA pour 1 siège.	3	- M. Christophe JATAREU-CONTE (83) - M. Pierre ALBARRAZIN (13) -M. Patrick BÉGUIN (83)
Par l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie PACA.	1	- M. NICOLAI Paul (13)
Par accord entre les organisations syndicales d'employeurs de l'économie sociale (UDES) et l'union régionale des sociétés coopératives ouvrières de production (URSCOP)	1	<i>Désignation non reçue</i>

ARTICLE 2

Sont constatées les désignations suivantes au sein du deuxième collège du conseil économique, social et environnemental régional :

2ème COLLEGE Organisations syndicales de salariés : 39 représentants désignés		
Par le comité régional CGT	12	- M. Philippe ANTOINE (04) - Mme Sandrine CAILLET (13) - M. Philippe COTTET (05) - M. Robert CUZZOLIN (84) - M. Alain DUVAL (04) - Mme Patricia FERRARESI(13) - M. Gilles FOURNEL (84) - Mme Sabine GASULL-BONNET (13) - Mme Marie Thérèse GORY (83) - M. Jean Paul LA PORTA (83) - Mme Florence LIBRA (06) - M. Daniel TOURLAN (13)
Par l'union régionale CFDT	7	- M. Michel ALBENGA (83) - Mme Catherine ALEXANDRIDES (13) - M. Mario BARSAMIAN (04) - Mme Sylvie GAILLARD (84) - M. Serge GAUTIER (13) - M. Gilles MONTALAND (83) - M Charles PELLOTIERI (06)

Par l'union régionale CGT-FO	10	- Mme Myriam BARNEL (83) - M. Michel BOLLA (83) - M. Jean-Luc BONNAL (84) - M. André DESCAMPS (13) - M. Gérard DOSSETTO (13) - M. Pascal DUMAS (06) - M. Stéphane GAVELLE (04) - Mme Sylviane GIORDANO (06) - Mme Madeleine HADOU (05) - M. Raoul HADOU (05)
Par l'union régionale CFTC	3	- Mme Evelyne GORCE (13) - Mme Angélique THIBAUDAULT (13) - M. Roger-Marie MEBROUCK (83)
Par l'union régionale CFE-CGC	2	- M. Gilbert CHAUVET (13) - M. Daniel PETRUCCI (13)
Par le Conseil fédéral régional de la FSU	2	- Mme Nathalie BAILLEUL (13) - M. Richard GHIS (83)
Par l'union régionale de l'UNSA	2	- Mme Pascale SOURD (13) - M. Jeannot FELDEN (13)
Par l'Union syndicale Solidaires PACA	1	- M. Christian GARNIER (13)

ARTICLE 3

Sont constatées les désignations suivantes au sein du troisième collège du conseil économique, social et environnemental régional :

3ème COLLEGE Organisations et associations qui participent à la vie collective de la région : 39 représentants désignés		
Par l'union régionale des associations familiales	1	- Mme Mylène ARMANDO (05)
Par accord entre les fédérations départementales des conseils de parents d'élèves des écoles publiques des deux académies	1	- M. Michel VINCENT (83)
Par accord entre les unions régionales de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public des deux académies	1	- Mme Cécile VIGNES (13)
Par la caisse d'assurance retraite et de santé au travail du Sud-Est (CARSAT)	1	- M. Jean-Pierre KOLLER (83)
Par la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)	2	- M. Christian DUTREIL (13) - M. Michel LECARPENTIER (13)

Par l'Union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)	1	- M. Serge DAVIN (13)
Par l'Association régionale de la fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)	1	-M. Daniel COPITET (83)
Par accord entre les associations suivantes œuvrant contre l'exclusion : Médecins du monde, Secours catholique, Secours populaire et la Fondation Abbé Pierre.	1	<i>Désignation non reçue</i>
Par le Centre régional d'information sur les droits des femmes	1	- Mme Blandine TOMAS (13)
Par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) au titre des associations, et de la coopération et de la CRMCCA (Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole PACA).	3	-Mme Lucette COSTE (84) - M. Mathieu BARROIS (84) - M. Marc POUZET (13)
Par le fonds de solidarité et de promotion de la vie associative (FSPVA PACA).	2	- Mme Nathalie ROCAILLEUX (83) - M. Jacky MARCOTTE (06)
Par la Fédération régionale des jeunes chambres économiques PACA	1	- M. Patrick BLANES (84)
Par accord entre les établissements publics d'enseignement supérieur des académies d'Aix-Marseille et de Nice pour deux postes, et sur proposition des deux recteurs, un poste pour un étudiant issu des conseils d'administration des deux CROUS.	3	- Mme Frédérique VIDAL (06) - M. Yvon BERLAND (13) - Mme Julie EL MOKRANI-TOMASSONE (13)
Par accord entre l'agence régionale des arts du spectacle, l'association générale des conservateurs des collections publiques de France, les associations des bibliothécaires de France, groupe régional PACA, la commission régionale du patrimoine et des sites et le syndicat national des entreprises artistiques et culturelles.	2	- Mme Christiane BOURBONNAUD (84) - M. Bernard CONQUES (13)
Par la caisse d'épargne Provence Alpes Corse (CEPAC)	1	- M. Alain LACROIX (13)
Par l'union nationale des associations de tourisme (UNAT en PACA)	1	- M. Marc SIMON (13)
Par accord entre le comité régional de tourisme PACA et le comité régional de tourisme Riviera Côte d'Azur.	1	- M. Yannick GALLIEN
Par accord entre le comité régional olympique et sportif Provence Alpes et le comité régional olympique et sportif Côte d'Azur	1	- M. Pierre MARINÉ (13)
Par le Comité PACA de la fédération de l'éducation physique et de gymnastique volontaire.	1	- Mme Evelyne VERMENOT
Par la délégation régionale de l'Union nationale de la propriété immobilière.	1	- Mme Odile CORNILLE (13)
Par l'Association régionale des organismes HLM.	1	- M. Bernard OLIVER (13)

Par accord entre l'association régionale de la confédération nationale du logement (CNL) et la confédération régionale de la confédération générale du logement (CGL).	1	- M. Christian THERY
Par l'union régionale pour l'habitat des jeunes PACA (URHAJ).	1	- M. Jean-Claude SOBRERO (13)
Par le Centre technique régional de la consommation.	1	- Mme Anne-Marie TABUTAUD (13)
Par accord entre les parcs naturels régionaux et les conseils de développement des pays de la région.	1	- M. Bernard CLAP (83)
Par la fédération régionale de France Nature Environnement (FNE).	3	- Mme Martine VALLON (13) - M. Gilles MARCEL (13) - Mme Nathalie DE STEFANO (13)
Par la Délégation PACA de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO).	1	- M. Benjamin KABOUCHE (83)
Par l'association GRAINE PACA.	1	- M. Guy PARRAT (83)
Par le Préfet de région PACA.	2	- Mme Nathalie VAN DEN BROECK - M. André PINATEL

ARTICLE 4

Dans le quatrième collège, sont nommés au titre des personnalités qualifiées :

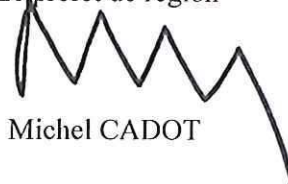
- Mme Corinne VEZZONI
- Mme Myriam SALAH-EDDINE
- M. Fabien GILOT
- Mme Nathalie BENOIT
- Mme Marianne CHAILLAN

ARTICLE 5

Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le **30 OCT. 2013**

Le préfet de région



Michel CADOT